

CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE
9 au 15 octobre 2025, Abou Dhabi, Émirats arabes unis

**Cahier des charges et composition du
Comité de vérification des pouvoirs du Congrès**

Mesure requise : Le Congrès mondial de la nature est invité à APPROUVER le cahier des charges du Comité de vérification des pouvoirs du Congrès proposé par le Conseil et la composition du Comité sur proposition du Président de l'UICN.

1. Conformément aux Règles de procédure du Congrès mondial de la nature, le Congrès nomme les Comités qu'il juge nécessaires à la conduite de ses travaux et définit leur cahier des charges.

Un projet de cahier des charges a été préparé par le Conseil pour le Comité de vérification des pouvoirs du Congrès (Document du Congrès CGR-2025-1.2-1-Annexe 1).

Le projet de cahier des charges a été adapté afin de tenir compte des enseignements tirés et des recommandations formulées lors des congrès précédents et suivre l'évolution des règles.

2. Le Président de l'UICN, avec l'assistance du Comité préparatoire du Congrès, selon la procédure établie par le Conseil de l'UICN, soumettra, pour discussion, une proposition de composition du Comité de vérification des pouvoirs du Congrès au cours de la 1^{ère} séance de l'Assemblée des Membres, sous le point 1.2 de l'ordre du jour.